



Rapport sur la mise en œuvre des dix (10) cibles ODD spatialisées au niveau de la commune de Tanguiéta au cours de la période de 2021 à 2023.

La commune de Tanguiéta est située au Nord-Ouest du département de l'Atacora. D'une superficie de 5 645km², elle est limitée au Nord par la République du Burkina-Faso, à l'Est par les communes de Kérou et de Kouandé, au Sud-Est par la commune de Toucountouna, au Sud-Ouest par la commune de Boukombé et celle de Coblly, à l'Ouest par la commune de Matéri .

La commune de Tanguiéta compte cinquante-neuf (59) villages et quartiers de ville répartis dans cinq (05) arrondissements. Il s'agit des arrondissements de Cotiakou, N'Dahonta, Taïacou, Tanongou et Tanguiéta. La population de la commune de Tanguiéta est estimée à 94 660 habitants en 2022.

Le présent document retrace les résultats, les bonnes pratiques ainsi que les leçons apprises dans la mise en œuvre des dix cibles spatialisées au niveau de la commune entre 2021-2023.

1. Les résultats concrets obtenus lors de la mise en œuvre des ODD

1.2. *D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.*

- ✓ 304 jeunes (hommes et femmes) ont été sélectionnés pour bénéficier des appuis dans la commune
- ✓ 1500 producteurs formés adoptent les méthodes de fertilisation et de gestion durable des sols

1.3. *Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient*

- ✓ un comité communal de protection de l'enfant est mis en place et est fonctionnel
- ✓ Une (01) commission permanente en charge des Affaires Sociales et Culturelles (CASC) est installée ;
- ✓ Un (01) cadre intégrateur comportant 08 huit groupes thématiques avec plus de 50 structures intervenant dans la commune est créé et fonctionnel

1.4. *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance*

- ✓ Construction de 05 centres des jeunes et loisirs dans la commune ;
- ✓ Réhabilitation de 25 forages dans la commune ;
- ✓ Construction de de trois (03) ouvrages de franchissement sur les pistes rurales Dahogoun-Tiéélé, N'dahonta-Tchantoukou et Dodongou-N'dahonta et l'entretien courant des pistes rurales ;
- ✓ Réhabilitation de la piste de desserte rurale Tiékou -Sonta ;

- ✓ Mise en place des structures villageoises de gestion foncière dans tous les villages de la commune ;
- ✓ Mise en place de la CoGeF ;
- ✓ Dotation en équipement (bureau, tables, bancs Armoires et tableaux d'affichage des SVGF de la commune

2.3. D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

- ✓ Aménagement de 54 ha de basfonds pour le riz par l'approche smart valleys dans 18 villages ;
- ✓ Aménagement de 74ha pour la production de riz à Kouorou et Sonta et ouankou
- ✓ Aménagement de trois (03) périmètres maraichers à pessagou, Nanèbou et ouankou
- ✓ 86 hangars et 100 boutiques sont construits
- ✓ 21 microprojets sur les filières agricoles sont financés par les institutions de micro crédits

3.7. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

- ✓ 01 Plaidoyer pour la création de nouvelles formations sanitaires
- ✓ 01 Plaidoyer pour la mise en services des formations/ sanitaires construites
- ✓ Organiser des séances de dialogue sur la fréquentation des centres de santé par les populations chaque année
- ✓ Séances de sensibilisation à l'endroit des femmes sur l'importance du planning familial sont organisées

4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utile

- ✓ Un (01) plaidoyer pour la mise en place des cantines scolaires est fait chaque année
- ✓ 100% des centres pilotes PCA sont fonctionnels
- ✓ Un (01) programme d'alphabétisation est élaboré et mis en œuvre chaque année
- ✓ Construction et équipement de 21 modules de trois classes + bureau et magasin
- ✓ Equipement en mobiliers scolaires (1000 tables bancs et chaisettes et tablettes des EPP de la commune

4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

- ✓ Construction d'un centre de formation professionnelles artisanale dans la ville de Tanguiéta
- ✓ 80% des écoles périphériques bénéficient et disposent d'une cantine scolaire

- ✓ **6.2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable**

- ✓ Organisation des séances de sensibilisation pour la réalisation des latrines familiales
- ✓ Sept cent (700) mètres linéaires de caniveau ont été construits dans la ville de Tanguiéta ;
- ✓ Une (01) ONG a été recruté pour la collecte des déchets ménagers dans la ville de Tanguiéta

6.4. D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d

- ✓ Un plaidoyer est fait à l'endroit de la SONEB en vue de l'extension de leurs réseaux
- ✓ Assainissement de 1500 ml de rues urbaines dans la ville de Tanguiéta

15.3. D'ici à 2020, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres

- ✓ Reboisement sur 256,875 ha dans la commune ;
- ✓ Protection des sols contre l'érosion sur 0.12 ha (paillage)
- ✓ Confection des planches sur 01 ha
- ✓ Adoption des variétés améliorées sur 165.1 ha
- ✓ Assolement rotation sur 05 ha
- ✓ Protection des sols contre l'érosion sur 0.05ha

2. Les bonnes pratiques

Au nombre de bonnes pratiques, on peut citer :

- La volonté manifeste des élus communaux à œuvrer pour l'assainissement du cadre de vie et la réalisation des infrastructures socio communautaires au profit des populations ;
- Les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune sont alignées aux ODD notamment les cibles prioritaires retenues par la commune ;

3. Leçons apprises

- Une prise de conscience du suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) au niveau local, de la qualité des données à produire et de la nécessité de l'archivage des données
- La synergie d'action entre la mairie, les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires techniques et financiers est nécessaire afin d'harmoniser les interventions ;
- L'atteinte des ODD nécessite une forte mobilisation des ressources financières au profit des communes
- La digitalisation du processus de transmission des données ODD à la DGCS-ODD